

# COVID-19

## MESURES DE PRÉVENTION

### Païement des loyers

En raison de la pandémie de la COVID-19, l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke met en place les mesures nécessaires pour prévenir les infections.

Si vous payez habituellement votre loyer en argent comptant, sachez que d'autres méthodes de paiement vous sont offertes. Il est possible de payer votre loyer **par chèque, par carte de débit à la réception, par paiement préautorisé (remplir formulaire à cet effet) ou virement Interac (voir procédure ci-dessous).**

Pour le virement Interac, vous devez avoir un compte auprès d'une institution financière participante, être inscrit aux services bancaires en ligne et avoir activé le service Interac. Veuillez vous référer à votre institution financière en cas de besoin.



1. Commencez la procédure de **virement Interac** comme à l'habitude. Nommez le destinataire « OMH Sherbrooke » et choisissez le mode d'envoi par courriel à [perception@omhshebrooke.qc.ca](mailto:perception@omhshebrooke.qc.ca)
2. Entrez
  - ❖ Question de sécurité : Votre prénom et nom  
ex : Marie Blais
  - ❖ Réponse : Nom de votre rue ex : Papineau

Validez le tout. Prenez note de votre réponse.

3. Envoyez un courriel à [perception@omhshebrooke.qc.ca](mailto:perception@omhshebrooke.qc.ca) avec le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre en cas de besoin.

Pour toute question, contactez-nous au 819-566-7868, poste 235.

Nous vous remercions de votre collaboration !